

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3545 - JEUDI 1^{ER} AOÛT 2019

FOOTBALL

Etoile du Congo et AS Otoho en finale
de la Coupe du Congo

Etoile du Congo

À l'issue des rencontres retour des demi-finales de la Coupe du Congo qui se sont jouées à Brazzaville et à Owando, Etoile du Congo et AS Otoho se sont qualifiées pour la phase finale de cette compétition. Les deux formations l'ont emporté respectivement face à Diables noirs (3-2) et AC Léopards (2-0), alors que la manche aller s'était soldée par un score nul pour Etoile du Congo et par une défaite de 2-1, pour AS Otoho.

Page 16



AS Otoho

CUVETTE-OUEST

Installation d'un
guichet unique de
dédouanement à Ewo

Le préfet coupant le ruban symbolique -

Le chef-lieu du département de la Cuvette-ouest vient d'être doté d'une agence de la Banque postale du Congo. Celle-ci accueille,

outre les services bancaires, le guichet unique de dédouanement des marchandises, les prestations dédiées aux douanes et au Trésor public.

L'édifice situé au centre-ville d'Ewo a été inauguré par le préfet du département, Édouard Denis Okouya, en présence des représentants des ministères des Finances, des Postes et des Télécommunications, ainsi que des notables et responsables locaux.

Page 3

COOPÉRATION SUD-SUD

De nouvelles perspectives
de partenariat Congo-Maroc

À l'occasion de la commémoration du 20^e anniversaire de l'accession au trône du roi Mohammed VI, le chargé d'affaires de l'ambassade de ce pays au Congo, Addellatif Seddafi, a annoncé, outre le caractère significatif des relations séculaires qui lient les deux pays, la consolidation de la coopération dans plusieurs domaines.

« Les liens économiques se sont également consolidés au cours de ces dernières années et on peut se réjouir d'entrevoir le partenariat entre le Congo et le Maroc sous de nouvelles perspectives, notamment en matière d'agriculture, d'industrie comme la cimenterie et l'agro-industrie ... », a-t-il précisé au cours d'une réception organisée le 30 juillet à Brazzaville.

Page 9



Addellatif Seddafi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants congolais au Maghreb
réclament 32 mois de bourse

Les étudiants congolais au Maroc et en Algérie occupent depuis près d'une semaine les façades des représentations diplomatiques de leur pays où ils passent des nuits à la belle étoile. Ils réclament le paiement de leur bourse. « Il y a quelques mois, le gouvernement a procédé au paiement de la bourse dans plusieurs pays sauf dans le Maghreb. Face à cette situation et malgré de nombreuses promesses faites, nous avons donc décidé d'assiéger nos ambassades pour manifester pacifiquement », témoignent-ils. Selon certaines sources, l'Etat leur doit autour de 32 mois de bourses.

ÉDITORIAL

Mobilisation

Page 2

ÉDITORIAL

Mobilisation

Alors que les gouvernements s'en tiennent aux discours et ne font pratiquement rien pour lutter contre le réchauffement climatique qui menace pourtant de façon très directe la survie de notre espèce, la mobilisation des nouvelles générations pour la protection de la nature s'amplifie de jour en jour. Très visible en Europe à l'occasion des élections européennes, elle gagne en réalité tous les continents l'un après l'autre et provoquera vraisemblablement, dans les mois et les années à venir, un choc politique global dont pourrait bien sortir le meilleur : le meilleur, c'est-à-dire l'engagement réel des Etats et des gouvernements dans cette bataille qui s'annonce décisive pour chacun.

Dans un tel contexte, il est évident que les pays comme le nôtre qui n'ont pas attendu cette prise de conscience générale pour agir dans le bon sens ont entre les mains une carte à jouer qui s'avère exceptionnelle. Placées au cœur d'une région du monde dont les forêts, les tourbières, les lacs et les rivières contribuent pour une large, très large part à la protection de l'air dont dépend la survie humaine, les nations de l'immense et très fertile Bassin du Congo sont de loin les mieux indiquées pour faire entendre enfin la voie de la raison. Mais encore faut-il qu'elles prennent la juste mesure des atouts qu'elles détiennent face aux grandes puissances industrielles de l'hémisphère nord qui, elles, s'avèrent incapables de prendre les bonnes décisions.

D'où la question suivante sur laquelle, nous semble-t-il, l'Afrique centrale tout entière devrait maintenant réfléchir : n'est-il pas temps de se réunir à nouveau, comme ce fut le cas à Oyo il y a deux ans, pour faire du Fonds bleu pour le Bassin du Congo l'outil principal du projet universel que constitue désormais la protection de la nature ? Expliquée, précisée, détaillée de façon simple mais claire aux jeunes du monde entier qui ont aujourd'hui conscience du fait que leur existence dépend de leur propre engagement partout où ils vivent, cette institution prendrait à coup sûr une dimension planétaire dont l'influence s'avèrerait décisive pour la protection de l'environnement.

Si l'Afrique centrale décide d'agir ensemble sur ce terrain éminemment stratégique, elle sera non seulement écoutée mais entendue par ceux-là même qui pour l'instant bavardent sans agir.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Le gouvernement invité à mettre en oeuvre les mesures du FMI

Huit membres du gouvernement sur douze attendus, sous la houlette du Premier ministre, Clément Mouamba, ont répondu aux préoccupations des sénateurs, le 30 juillet, à l'occasion de la séance des questions orales avec débat.

Des questions relatives à l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI), signé le 11 juillet

Faire mieux dans la gestion macroéconomique, être plus prudents, renforcer la gouvernance dans toutes ses composantes, afin d'avoir une économie inclusive, être mieux informés, avoir plus de réactivité, tel est l'appel lancé par le Premier ministre. Car l'objectif de cet accord, a-t-il déclaré, c'est évidemment la soutenabilité de la dette.

« L'accord est là, certes, a renchéri le Premier



Le gouvernement au premier plan

ministre, mais la situation de la Société des transports publics urbains; la question des frontières du Congo avec les Etats voisins ont été soumises aux membres du gouvernement.

Parlant de l'accord Congo-FMI, point focal de cette séance, le Premier ministre, chef du gouvernement, a rappelé aux sénateurs que le Congo a sollicité un apport pour soutenir un programme pendant trois ans. Ce qui voudrait dire que la confiance est revenue avec ses partenaires et dès lors que celle-ci a été renouée, il nous faut absolument la consolider par des actes, c'est-à-dire commencer par respecter nos propres mesures qui sont là. Elles sont nombreuses et nécessitent l'applicabilité, a laissé entendre Clément Mouamba.

ministre, mais la crise est encore là et il ne faut pas tomber dans l'euphorie. Notre devoir de responsabilité s'impose à tous les niveaux et c'est bien cela que nous devons tous comprendre. Renforcer le contrôle », a souligné Clément Mouamba.

Clôturant la séance, le président du Sénat, Pierre Ngolo, lui a également appelé à la responsabilité de tous. L'accord est là, mais tout n'est pas réglé. Le plus dur, a-t-il indiqué, reste encore à faire. Il a salué l'initiative du Premier ministre visant à mettre en place une équipe de guerre pour réussir ce programme pour que les engagements pris soient tenus.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sali

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-RUSSIE

Un accord en vue entre les universités de Brazzaville et de Moscou

Le sujet a été évoqué le 31 juillet au cours d'un échange entre le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie au Congo, Valery A. Mikhaylov, qui est arrivé en fin de mission.

Le Congo et la Russie envisagent de signer un accord entre l'université russe de transport dont Isidore Mvouba est diplômé et l'université Marien-Ngouabi basée à Brazzaville. En effet, créée en 1896,



Valery A. Mikhaylov faisant ses adieux à Isidore Mvouba./DR

l'Université russe de transport forme des ingénieurs des transports mais aussi des économistes et des juristes. Avec plus de 118 000 étudiants, c'est la plus grande école d'ingénieurs de Russie. Le président de l'Assemblée nationale et son hôte ont, en outre, parlé du sujet sur l'accord de coopération entre le Parti congolais du travail et le parti Russie-unie. Selon Valery A. Mikhaylov, cette année a été marquée par la consolidation des liens d'amitié entre les deux pays. Ainsi, la Russie souhaite la participation du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, au sommet Russie-Afrique d'octobre prochain. Ceci après avoir visité récemment la Russie. « A mon avis, il est nécessaire de procé-

der à la mise en œuvre de tous les accords que nous avons signés lors de la visite du président de la République à Moscou. Mais nous avons réservé tout cela pour l'avenir. Maintenant, je fais mes adieux à Monsieur le président de l'Assemblée nationale. Le Congo restera dans mon cœur comme un pays ami de la Fédération de Russie avec lequel nous avons de bonnes relations », a-t-il déclaré à la presse.

Notons qu'Isidore Mvouba et Valery A. Mikhaylov ont, enfin, fait le point de la récente mission de la délégation congolaise à Moscou où elle a participé au Forum interparlementaire. Une rencontre au cours de laquelle le président de l'Assemblée nationale congolaise avait prononcé un discours.

Parfait Wilfried Douniama

DÉPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

Lancement du premier Guichet unique de dédouanement à Éwo

Le processus national de la bancarisation se poursuit avec l'inauguration à Éwo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, le 30 juillet, d'une agence de la Banque postale du Congo (BPC) en charge de l'encaissement des recettes fiscal-douanières.

La mise en service du Guichet unique de dédouanement des marchandises (GUD), en effet, est marquée à la fois par l'installation de la toute première structure bancaire dans le département vingt-quatre ans après sa création en 1995. L'édifice érigé au centre-ville d'Éwo va abriter les services des douanes, du Trésor et de la BPC. Il est alimenté par une énergie conventionnelle, un groupe électrogène de relais et un panneau solaire.

Tout comme les seize GUD déjà opérationnels dans les autres localités, celui d'Éwo permettra à l'État de simplifier les formalités de déclaration des marchandises et de sécuriser ses recettes. L'encaissement des droits et taxes est assuré par la BPC, l'unique banque publique du pays.

L'inauguration de « l'agence mixte » à Éwo constitue une nouvelle étape qui vient d'être franchie dans la modernisation de l'administration et des services bancaires, a estimé le directeur des systèmes de l'information, Guy Noël Londongo.



Le préfet coupant le ruban symbolique -

Elle va transformer les habitudes de travail au grand bonheur des opérateurs économiques locaux, des agents de l'État qui exercent sur place, ainsi que d'autres clients ordinaires.

« La première étape c'est que l'utilisateur saisit sa déclaration, il se dirige vers le douanier au même endroit qui valide et liquide la déclaration. L'utilisateur se dirige ensuite vers la banque qui encaisse les droits et taxes, puis lui délivre un reçu de la banque qu'il va présenter à l'agent du Trésor pour l'établissement de la quittance. Enfin, l'opérateur économique s'adresse au douanier qui tire le bon à enlever. Cette dernière étape lui permet

de reprendre sa marchandise », a expliqué Guy Noël Londongo.

La BPC va stimuler l'économie locale

Selon le préfet de la Cuvette-Ouest, Édouard Denis Okouya, le GUD adossé à la BPC contribuera à stimuler la vie économique dans sa localité. L'économie de cette partie du Congo repose essentiellement sur les activités minières, l'exploitation du bois et le tourisme à travers son parc national d'Odzala-Kokoua qui s'étend sur la partie nord du département et est inscrit en liste indicative du patrimoine

mondial de l'Unesco.

La BPC qui se veut un établissement de proximité promet de faire profiter à la population de l'hinterland de tous les services bancaires. « C'est une agence mixte parce qu'en dehors du GUD y sont effectuées des activités classiques d'une banque comme le dépôt, le retrait, les virements... L'agence sera dotée sous peu d'un distributeur automatique et accessible aux clients des autres banques commerciales. Aux fonctionnaires de la localité, la BPC leur accorde la possibilité d'obtenir des crédits », a assuré le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli.

Notons que la coupure du ruban symbolisant l'inauguration du Guichet unique de dédouanement à Éwo et de l'agence de la Banque postale du Congo a été exécutée par le préfet du département de la Cuvette-Ouest, Édouard Denis Okouya. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de cabinet du ministre des Finances, Henri Loundou, et de son collègue des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Franck Siolo, du directeur général des douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, y compris des notables de la contrée.

Fiacre Kombo

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministère et IGN-FI signent un protocole d'accord

Le partenariat qui lie désormais les deux parties vise à renforcer et dynamiser la coopération dans la production de l'information géographique et dans tous les aspects de la recherche liée à la géomatique: ensemble des outils permettant de collecter et traiter les données géographiques.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, et les directeurs généraux de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Daniel Bursaux, et de l'Ingénierie géographique numérique française à l'international (IGN-FI), Christophe Dekeyne, ont signé récemment à Paris, en France, le protocole d'accord qui permettra aux deux institutions françaises d'accompagner le ministère dans son projet de transformation du Centre de recherche géographique et de production cartographique (Cergec) en Institut géographique national moderne et performant du Congo.

Il s'agira notamment de faire valoir les activités de recherche et promouvoir le

renforcement des capacités des jeunes congolais en cartographie, en système d'information géographique, de la télédiffusion, du nivellement. Il est aussi question de l'appui du projet de numérisation des documents cartographiques, des archives à haute valeur historique de l'Afrique équatoriale française (AEF) proposé par le Cergec.

Le champ d'application de cet accord concernera également les outils cartographiques et les systèmes de localisation par satellite, notamment les problématiques relatives aux érosions et aux frontières, l'enseignement avec transfert de technologies dans les domaines géographique et cartographique, ainsi que l'archivage et l'exploitation des photographies aériennes historiques.

« Nous avons un chemi-



Signature de l'accord par le ministre et les partenaires

nement qui a été fait, qui a eu des hauts et des bas et nous pensons que cette fois-ci, malgré les vicissitudes du temps, l'objectif à atteindre est essentiel : créer les conditions pour que tout ce qui est cartographie, photométrie et autres éléments mis au point nous donnent une autre dynamique », a déclaré le ministre Martin Parfait Aimé

Coussoud-Mavoungou en saluant les efforts consentis par la France et le Congo dans l'évolution de la recherche scientifique.

En marge de la signature de cet accord, le ministre a participé aux réunions techniques entre l'IGN, l'IGN-FI, le Cergec et l'Institut national de recherche forestière. La délégation congolaise a par ailleurs visité le laboratoire de

restitution cartographique, le service de la valorisation du patrimoine, le patrimoine photographique de l'IGN sur la République du Congo et des autres pays d'Afrique. Selon Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, l'accord signé est à même de permettre au Congo d'impulser d'autres pays d'Afrique centrale en la matière.

Rominique Makaya

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR
L'EMPLOYABILITE (PDCE)**

EN VUE DU RECRUTEMENT DE L'AUDITEUR EXTERNE DES COMPTES DES EXERCICES 2019 (1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE) ET 2020 (1ER JANVIER AU 30 JUIN) CLOS AU 31 DECEMBRE Y COMPRIS LA PERIODE DE GRACE DE 04 MOIS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE

**N° de référence : CG-SC – QC – 0069
/PDCE/2019/IDA 5302**

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement de l'auditeur externe des comptes des exercices 2019 (1er janvier au 31 décembre) et 2020 (1er janvier au 30 juin) clos au 31 décembre y compris la période de grâce de 04 mois du projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE).

2. Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, la mission de l'audit portera sur les comptes des exercices 2019 (1er janvier au 31 décembre) et 2020 (1er janvier au 30 juin) clos au 31 décembre y compris la période de grâce de 04 mois et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués éventuels (justification des dépenses, respect des procédures de passation de marchés – confère. annexe 3 de l'accord de don).
- L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions.
- La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...).

3. Qualifications et profil requis du cabinet

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter : (i) un expert-comptable diplômé; (ii) un Chef de mission; (iii) un auditeur senior et enfin (iv) un (1) spécialiste en passation des marchés.

4. Durée et le calendrier de la mission

Le contrat sera conclu pour réaliser l'audit des exercices comptables de 2019 et 2020. L'intervention est prévue dès la clôture des états financiers et comptables par le Projet de manière à ce que les rapports définitifs soient transmis à la banque au plus tard le 15 juin. Les dates de début de chaque mission seront convenues dès la signature du contrat.

5. Méthode de sélection du cabinet

Le cabinet sera sélectionner en accord avec les procédures de la Sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) définie dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

6. Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- les qualifications générales et expérience de la firme dans son domaine de spécialisation choisie ;
- l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires, et
- le personnel permanent de la firme dans le cadre de sa gestion normale.

L'Unité de Gestion du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le jeudi 22 Août 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Dossier de manifestations d'intérêt de l'auditeur externe des comptes des exercices 2019 (1er janvier au 31 décembre) et 2020 (1er janvier au 30 juin) clos au 31 décembre y compris la période de grâce de 04 mois).

Secrétariat PDCE

A l'attention du Coordonnateur par intérim

Unité de Gestion du PDCE

Adresse : 177, rue Soweto – Quartier Ex télévision – Bacongo

Tél : (00242) 06 984 48 25 / 05 551 25 52 / 06 951 36 62 / 06 650 40 22

Email : contact@pdce-congo.com / congo.pdce@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 31 juillet 2019

**Le Coordonnateur par intérim du Projet,
MONKA Marcel**

SOLIDARITÉ

La Fondation Gouamba assiste des personnes démunies de Moukondo

Dans le cadre de ses actions caritatives, la Fondation Ninon Pachel Gouamba a offert, le 31 juillet, des kits alimentaires aux personnes démunies du quartier 58 Ouenzé, zone Moukondo. Une manière pour elle de participer à leur bien-être social, mais aussi de les réconforter afin qu'elles ne se sentent pas abandonnées.

Le geste humanitaire s'inscrit dans le cadre de l'assistance permanente que la fondation porte aux personnes démunies et vulnérables. Pour cette énième dotation, les bénéficiaires ont reçu chacun un kit alimentaire complet, composé, entre autres, de poulets congelés, de riz, d'huile végétale, de boîtes de tomate et bien d'autres produits de première nécessité. Le geste symbolique, bien accueilli par les bénéficiaires, est une manière pour l'organisation philanthropique de soulager cette catégorie de personnes afin qu'elles ne se sentent pas rejetées et garde l'espoir de vivre, malgré leur précarité.

« Depuis hier je n'avais rien à manger, Dieu merci, Ninon Gouamba, un fils que nous avons élevé dans le quartier ici, vient de m'offrir ce sachet complet. Celui-ci me permettra de bien passer les journées d'aujourd'hui, demain, et peut-être d'après-demain. Je le remercie infiniment. Que Dieu lui donne au centuple pour sa générosité », s'est réjouie une vieille maman, bénéficiaire d'un kit. Pour le donateur, ce geste caritatif intègre le cadre des missions qu'il s'est assignées de porter assistance aux compatriotes en difficulté. « Le geste d'aujourd'hui est pour moi une manière de participer au bien-être de la population. C'est une mission que je me suis assignée d'être au service des Congolais. C'est surtout l'une des raisons qui m'a poussé à m'engager en politique, afin que j'apporte ma modeste contribution au développement du Congo. La prochaine étape sera l'érection d'une passerelle reliant le quartier 58 Moukondo et le quartier



Ninon Gouamba remettant un kit à une femme démunie/Photo Adiac

58 bis Mikalou », a souligné Ninon-Pachel Gouamba. Il faut rappeler que la Fondation Ninon-Gouamba œuvre depuis plus de sept ans dans les actions sociales

où elle pose régulièrement des gestes humanitaires en faveur des personnes démunies, dans plusieurs quartiers de Brazzaville. Malgré les difficultés financières,

l'organisation humanitaire tient toujours à perpétuer ses actes de bienfaisance dans la ville capitale au bénéfice des familles pauvres.

Firmin Oyé

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recherche deux (2) développeurs d'application informatique.

Sous la supervision du Chef de Service informatique, Système et Réseaux, ils seront chargés de :

- participer à la réalisation du développement des systèmes d'information;
- développer les applications suivant les métiers de l'entreprise;
- gérer et maintenir les bases de données conformément aux normes de gestion des bases de données communément admises;
- rédiger les procédures et être en mesure de piloter un projet;
- assurer et veiller sur les sauvegardes des applications de l'entreprise;
- corriger les bugs et développer des nouveaux besoins des utilisateurs;
- assurer le support informatique des utilisateurs;
- apporter de l'aide sur l'administration des systèmes et réseaux informatiques.

Le candidat doit :

- avoir des compétences en développement informatique;
- maîtriser le langage PHP,
- maîtriser le système de gestion de base de données SQL Server;
- avoir la connaissance des langages Windev et Java;
- avoir la proximité avec les utilisateurs;
- respecter le cahier des charges et procédures;
- avoir le sens d'initiative, du travail en équipe et la curiosité technique;
- être autonome, rigoureux et savoir gérer les priorités;
- s'adapter facilement à l'environnement maritime.

Conditions

Le candidat doit :

- être de nationalité congolaise;
- être âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus;
- accepter la mobilité géographique;
- présenter une licence, un diplôme équivalent ou supérieur;
- prouver ses expériences professionnelles de un (1) an au moins;
- être libre de tout engagement envers son dernier employeur.

Pièces à fournir :

- demande d'emploi;
 - lettre de motivation;
 - extrait d'acte de naissance;
 - casier judiciaire;
 - certificat de nationalité;
 - certificat médical;
 - curriculum vitae;
 - copie des diplômes légalisés;
 - tous documents pouvant soutenir la candidature.
- o Date limite de dépôt des dossiers : le 9 août 2019
o Téléphone : +242 06 806 84 84 / 04 464 61 61
o Mail : recrutementcrack2019@gmail.com (recommandé)

Une entreprise de la place recherche un (1) agent en maintenance et réseaux informatiques.

Sous la supervision du Chef de Service informatique, Système et Réseaux, il sera chargé de :

- administrer et gérer le réseau informatique;
- entretenir et maintenir le parc matériel et logiciel;
- superviser l'infrastructure du système d'information, garantir son fonctionnement et sa sécurité;
- planifier les plans de maintenance, ainsi que la gestion des sauvegardes;
- assurer l'efficacité du plan de reprise d'activités (PRA) afin de garantir la haute disponibilité des ressources informatiques;
- assurer la veille technologique;
- apporter un support technique et une assistance aux utilisateurs;
- rédiger les procédures et être en mesure de piloter un projet;
- veiller sur la politique de sécurité du système d'information.

Le candidat doit :

- avoir des compétences en maintenance et réseaux informatiques;
- savoir administrer les serveurs Windows (2008, 2012, 2016) et Windows 7 & 10;
- avoir les connaissances en GPO/DFS;
- avoir la connaissance de la virtualisation Hyper V;
- avoir la maîtrise des outils Microsoft office;
- maîtriser la configuration switch et routeur Cisco;
- avoir la certification Cisco CCNA/CCNP est un atout.

Conditions

Le candidat doit :

- être de nationalité congolaise;
- être âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus;
- accepter la mobilité géographique;
- présenter une licence, un diplôme équivalent ou supérieur;
- prouver ses expériences professionnelles de deux (2) ans au moins;
- être libre de tout engagement envers son dernier employeur.

Pièces à fournir :

- demande d'emploi;
 - lettre de motivation;
 - extrait d'acte de naissance;
 - casier judiciaire;
 - certificat de nationalité;
 - certificat médical;
 - curriculum vitae;
 - copie des diplômes légalisés;
 - tous documents pouvant soutenir la candidature.
- o Date limite de dépôt des dossiers : le 9 août 2019
o Téléphone : +242 06 806 84 84 / 04 464 61 61
o Mail : recrutementcrack2019@gmail.com (recommandé)

Une société de la place recherche deux ingénieurs des travaux statistiques.

Sous la supervision du Chef de Service Observatoire des Transports, ils seront chargés de :

- collecter des données statistiques;
- assainir et analyser les bases de données disponibles au Conseil Congolais des Chargeurs;
- élaborer les tableaux statistiques;
- faire les analyses statistiques;
- élaborer les agrégats économiques;
- publier les bulletins statistiques.

Le candidat doit :

- avoir des compétences en statistiques des transports et en géographie des ports;
- maîtriser l'outil informatique (ACCES, EXCEL, WORD, SPSS);
- maîtriser les techniques de collectes des données et leurs outils;
- être capable de faire de requêtes (MYSQL, etc.);
- avoir le sens d'initiative, du travail en équipe et la curiosité technique;
- être autonome et rigoureux;
- s'adapter facilement à l'environnement maritime;
- avoir la maîtrise de la langue française et anglaise (est un atout).

Le candidat doit :

- être de nationalité congolaise;
- être âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus;
- présenter un BAC4 ou un diplôme supérieur;
- prouver ses expériences professionnelles de trois (3) ans au moins;
- être libre de tout engagement envers son dernier employeur.

Pièces à fournir :

- demande d'emploi;
- lettre de motivation;
- extrait d'acte de naissance;
- casier judiciaire;
- certificat de nationalité;
- certificat médical;
- curriculum vitae;
- copie des diplômes légalisés;
- tous documents pouvant soutenir la candidature.

o Date limite de dépôt des dossiers : le 9 août 2019

o Téléphone : +242 06 806 84 84 / 04 464 61 61

o Mail : recrutementcrack2019@gmail.com

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

Ida Victorine Ngampolo rappelle le rôle historique joué par la gent féminine

L'ancienne secrétaire générale-adjointe de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF), aujourd'hui administrateur-maire de Djiri, a rappelé dans un message, à l'occasion du 57^e anniversaire de ce mouvement, le rôle préminent joué par les femmes.

Le 31 juillet a été consacré « Journée de la femme africaine » à l'occasion du premier congrès de l'Organisation panafricaine des femmes (PAWO en anglais), tenu à Dakar, au Sénégal, le 31 juillet 1974.

La date historique souvent retenue pour cette journée est le 31 juillet 1962. Ce jour-là, à Dar es Salaam (Tanzanie), des femmes de tout le continent africain s'étaient réunies pour la première fois et avaient créé la première organisation de femmes, la « Conférence des femmes africaines » (CFA). En l'absence de Jeanne Martin Cissé, secrétaire générale et Caroline Diop, chargée des relations extérieures, la permanence fut tenue successivement par Victorine Okotaka Ebalé, Poaty Ekouya Romaine et Ida Victorine Ngampolo.

Son choix, a-t-elle rappelé, avait été dicté, d'abord, par le fait qu'elle avait conduit la délégation congolaise au deuxième congrès d'Alger,



Ida Victorine Ngampolo

ensuite, parce qu'elle fut désignée pour préparer le dixième anniversaire devant intervenir à Dar es Salaam en Tanzanie.

En cette journée de souvenir, Ida Victorine Ngampolo rend hommage aux femmes de « UMOJA Wana Wake wa Tanzania », à ses consœurs, Patience Katsivena de l'ANC d'Afrique du Sud et à Putus Appolus, présidente de l'organisation des femmes de la SWAPO qui l'épaulèrent dans ce vaste travail d'organisation. « En effet, faut-il le rappeler, la tâche ne fut pas facile. Il fallait concilier les positions des pays, parce qu'en fait les organisations féminines africaines obéissaient à la lettre aux consignes de leurs pays.

Face au pays organisateur, il fallait tenir compte de la position de Mwalimu Nyerere qui me reçut à deux reprises et avec lequel je dus négocier la participation des femmes de la Zapu de Josua Nkomo, membres de la panafricaine, la Tanzanie étant proche de la Zanu du président Robert Moungabé », a-t-elle dit.

En Angola également, poursuit-elle, il y avait des divisions profondes avec les mouvements en présence. « Notre organisation se voulant progressiste et rassembleur, bannissait l'exclusion et de ce fait devait accepter toutes les femmes fussent-elles progressistes ou modérées. Mais ne perdons pas de vue qu'elles

militaient essentiellement pour la libération des peuples et, à notre entendement, la cause juste était défendue par celles qui se prononçaient sans ambiguïté contre l'apartheid, le colonialisme et toutes formes de domination », a expliqué Ida Victorine Ngampolo.

« Je dus donc mettre la touche congolaise et proposer dans les invitations de participation, les Angolaises de Ruth Neto (OMA) du reste membres observateurs de la panafricaine, les militantes du Frélimo (Mozambique) et celles du Polisario. J'opérai aussi un choix délicat en Afrique occidentale où certains pays avaient deux ou trois organisations féminines », a-t-elle renchéri.

La future organisation...

Depuis que les Etats ont opté pour le pluralisme politique, les rapports de l'OPF étant devenus plus étroits avec les structures gouvernementales, la donne a changé, « parce que chaque ministre en charge de la condition féminine n'a pas forcément épousé le style de gouvernance de son prédécesseur », estime Ida Victorine Ngampolo.

Parlant du Congo, elle s'est souvenue de l'ancienne ministre de la Promotion de

la femme, Catherine Embondza Lipiti qui eut « l'ingénieuse idée » de décorer, à l'occasion de journée de la femme africaine, les deux pionnières qui avaient pris part au congrès d'Alger en 1968 à savoir Mme Badila Antoinette et moi-même.

« Il est, dit-on, envisagé maintenant de créer une autre organisation qui répondrait beaucoup plus aux objectifs suivants : le renforcement des capacités de nos organisations féminines ; la formation des cadres ; la lutte pour la prise en compte des femmes dans toutes les questions liées au développement ; la solidarité des femmes dans leur pays pour la nomination des plus méritantes d'entre elles aux postes de responsabilité. C'est ce que nous attendons de la future organisation, car nous ne nous sommes pas battues pour servir de décor », a-t-elle déclaré.

Pour Ida Victorine Ngampolo, le rôle historique joué par les femmes en Afrique témoigne de leur capacité de réaliser et conduire les changements sur le continent. Le thème retenu cette année pour le 57^e anniversaire de la création de l'OPF est : « Célébrer les victoires partielles ».

Yvette Reine Nzaba

Le Gabon dote la CEEAC d'un nouveau siège

Pour encourager et accompagner le processus de la mise en œuvre effective des réformes institutionnelles de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le président gabonais, Ali Bongo Ondimba a décidé de doter le secrétariat général de l'institution d'un siège.

L'annonce a été faite, le 27 juillet, par le ministre des Affaires étrangères gabonais, Alain Claude Bilie By Nze, lors de la clôture des travaux de la deuxième réunion du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la CEEAC qui s'est tenue à Libreville au



Gabon. Appréciant la décision du chef de l'Etat gabonais Ali Bongo Ondimba de

doter l'organisation de nouveaux locaux plus adaptés, son secrétaire général a

La maquette du siège de la CEEAC souligné que ce geste témoigne de la volonté des pays membres de l'institu-

tion d'être conscients des atouts du renforcement de l'intégration régionale qui devient la clé de voûte du développement de l'Afrique centrale. « Avec le processus de réforme, on vient de nous faire honneur de nous doter d'un nouveau siège. C'est pourquoi, nous remercions le président gabonais pour ce geste qui témoigne de l'importance et la nécessité de la construction de l'intégration en Afrique. Car l'intégration est synonyme de consolidation de la paix et la sécurité », a déclaré le secrétaire général de la CEEAC.

Rock Ngassakys

PIRATERIE MARITIME

Le golfe de Guinée, la région du monde la plus touchée

Le brigandage est en forte progression dans la région. Une conférence internationale sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée s'est tenue les 24 et 25 juillet 2019 à Accra, au Ghana.

Pour les six premiers mois de 2019, 92% des prises d'otages en mer dans le monde, recensées par le Bureau maritime international (BMI), l'ont été dans le golfe de Guinée.

Les pirates ont kidnappé vingt-sept membres d'équipage dans ces «eaux à hauts risques», contre vingt-cinq pour la même période de 2018. Ces chiffres justifient l'inquiétude des gouvernements de la région et la tenue de la conférence internationale sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, à Accra, au Ghana (24 et 25 juillet).

Le golfe de Guinée est devenu la région du monde la plus touchée par le phénomène de la piraterie. Des chiffres qui seraient largement «sous-estimés», d'après un consultant cité par The Economist. Les chiffres réels seraient «deux fois plus importants», affirme-t-il. Les raisons de leurs sous-estimations : les armateurs, craignant l'immobilisation de leurs navires pendant les enquêtes post-attaques, préféreraient se taire. La piraterie avait déjà fortement augmenté en 2018.

«En Afrique de l'ouest, les attaques répertoriées dans les eaux bordant la Côte d'Ivoire jusqu'à la République démocratique du Congo (RDC) ont plus que doublé» en 2018, rapporte Le Monde qui cite les chiffres du BMI.

«Le développement de la piraterie dans le golfe de Guinée, qui abrite les deux principaux pays producteurs de pétrole d'Afrique, le Nigeria et l'Angola, perturbe les routes maritimes internationales et coûte des milliards de dollars à l'économie mondiale», selon le quotidien. Le site du Quai d'Orsay précise que les zones à très forts risques sont le fond du golfe de Guinée, entre la frontière Libéria-Côte d'Ivoire et la frontière RDC-Angola. Les zones à risques sont les eaux territoriales et le large (par opposition aux eaux côtières) de la Guinée, de la Sierra Leone, du Liberia et de l'Angola.

Un «problème nigérian»

Les pirates frappent dans toute la région, mais ceux-ci «sont principalement un problème nigérian», rapporte The Economist. «Ils opèrent particulièrement à partir des voies d'eaux labyrinthiques du delta du Niger près duquel se produisent la plupart des attaques en Afrique de l'ouest.» Et d'ajouter «Aux dires de certains, les pirates sont de mèche avec des responsables militaires (...)».

Les dix-sept pays de la région, dont les capacités de surveillance et de défense maritime sont limitées et disparates, ne sont pas restés inertes. Ils s'activent à renforcer leurs moyens d'intervention et de mettre en place une collaboration régionale plus étroite, avec l'aide notamment des États-Unis et de la France. Ils ont ainsi signé en 2013 le «processus de Yaoundé» qui harmonise les pratiques dans le golfe de Guinée.

En novembre 2018, la marine française a organisé l'exercice Grand africain Nemo 18, avec quinze armées africaines.

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Nathan Audrey Mpiaka, je désire être appelé désormais Ponka Nathan, fils de Jacques Mpiaka et de Victorine Sita. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

M. Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur mère, tante, soeur et grand-mère, Isabelle Issongo kiba, le 27 juillet 2019, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville à la suite d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°34 de la rue Niari, à Talangaï. Ref: arrêt de bus Jardin. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



MONDIAL DE BASKETBALL

Le Sénégal change d'entraîneur à moins d'un mois de la compétition

Le Sénégal a changé d'entraîneur à moins d'un mois de la Coupe du monde de basketball masculin qui se déroulera en Chine, a appris Xinhua de source officielle.

Selon la Fédération sénégalaise de basketball (FSB), Abdourahmane Ndiaye, dit «Adidas», qui avait qualifié le Sénégal à cette compétition, a été remplacé par le Sénégalais Moustapha Gaye, ancien entraîneur de l'équipe nationale féminine.

Sur sa page Facebook, la fédération a expliqué que ses négociations avec Abdourahmane Ndiaye «n'ont pas été concluantes», sans donner de détails.

L'instance nationale du basket a exprimé «toute sa reconnaissance à 'Adidas' pour la qualité du travail abattu tout au long de la mission».

Le nouvel entraîneur Moustapha Gaye est l'un des techniciens sénégalais les plus expérimentés. Il a remporté la Coupe d'Afrique en 2015 avec l'équipe nationale féminine.

Depuis quelques jours, des piliers de l'équipe nationale de basketball masculine du Sénégal dénoncent dans la presse locale le retard pris dans le démarrage de la préparation de l'équipe. Au mondial, le Sénégal est affecté au groupe H, composé du Canada, de la Lituanie et de l'Australie.

Le Soudan suspend les cours dans tout le pays après la mort d'élèves lors d'une manifestation

Le Conseil militaire de transition (CMT) du Soudan a décidé mardi de suspendre les cours dans tous les établissements scolaires à travers le pays à partir de mercredi et ce jusqu'à nouvel ordre, a rapporté l'agence de presse officielle SUNA.

Cette décision a été faite sur fond de montée des tensions du pays après que cinq personnes, dont quatre élèves, ont été tuées lundi lors d'une manifestation lancée par des élèves à Al-Obeid, dans l'Etat de Kordofan-Nord.

Mardi, la capitale Khartoum et d'autres villes ont été le théâtre de grandes manifestations contre les incidents d'Al-Obeid.

Une session de pourparlers directs entre le CMT et l'Alliance pour la liberté et le changement (opposition), prévue pour mardi et destinée à discuter de la déclaration constitutionnelle déterminant les structures politiques de la période de transition, a été annulée.

Xinhua

VIP 50.000F
STD 25.000F
Election
MISS MAMAN TOUBBY
Kafoukafoueeeh !
Défilé jusqu'au Maillot de bain
Le 09 Août 2019 à 19h00
AU PAVILLON JOSEPHINE
en face des Etudes Pôles Chinois
Polo-Polo
Tél: 01 828 28 28 / 06 915 17 74
Votez sur 01 828 28 28

CONGO/MAROC

Le partenariat entre les deux pays augure de nouvelles perspectives, estime Addellatif Seddafi

L'ambassade du Maroc à Brazzaville a célébré, le 30 juillet, le vingtième anniversaire de l'accession au trône du Roi Mohammed VI.

A l'occasion, le chargé d'affaires, Addellatif Seddafi, a souligné le caractère significatif des relations séculaires entre les deux pays.

La célébration de cet événement lui a également permis de faire la rétrospective du bilan des vingt ans de règne de sa majesté, roi Mohamed VI et de dresser les perspectives du développement et du progrès du Maroc.

« Les liens forts qui unissent le Maroc et le Congo ont permis, au cours de l'année écoulée, de consolider de nombreux domaines de coopération », a indiqué Addellatif Seddafi.

Cette année, dans le domaine culturel, ces liens ont été renforcés par l'organisation, récemment de la semaine du Maroc au Congo, ayant constitué, « un moment fort » du partenariat culturel entre les deux peuples. Par ailleurs, la coopération en matière de formation des jeunes reste également « très dynamique tant au niveau de la formation professionnelle que de l'enseignement supérieur », et constitue, d'après lui, un axe de coopération privilégié entre les deux pays.



Addellatif Seddafi prononçant son discours. Crédit photo Adiac

« Les liens économiques se sont également consolidés au cours de ces dernières années et on peut se réjouir d'entrevoir le partenariat entre le Congo et le Maroc sous de nouvelles perspectives, notamment en matière d'agriculture, d'industrie et l'agro-industrie ; ce qui démontre combien une approche économique concertée, permettant un partage des chaînes de valeur, peut aider à améliorer la compétitivité globale et augmenter les bénéfices de chacun de nos pays », a déclaré le chargé d'affaires.

Le Maroc étant considéré

comme l'un des pays africains pour lequel la coopération avec ses pairs du continent revêt une importance capitale, le chargé d'affaires a indiqué que « l'ouverture économique du Maroc sur son environnement international et particulièrement africain est également porteuse de nouvelles opportunités pour le partenariat économique entre les deux pays, notamment en matière bancaire et des assurances ».

En ce sens, à travers le rapprochement par l'économie et la conscience des défis partagés de développement avec

ses pairs africains, le Maroc a aidé à dépasser les incompréhensions et impulser une nouvelle dynamique dans cette coopération sud sud.

La fête du trône...

Pour Addellatif Seddafi, la célébration du vingtième anniversaire de l'accession au trône de Mohamed VI représente « un moment fort » dans la vie du royaume et revêt plusieurs significations. « Elle renvoie au renouvellement du pacte d'allégeance et au raffermissement des liens profonds et multiséculaires entre le peuple marocain

et ses souverains. Elle incarne l'esprit fondateur de la Nation marocaine, une nation fière de son Histoire mais résolument tournée vers l'avenir ; une nation attachée à son unité dans le respect de la diversité ; une nation qui croit aux valeurs de paix, de tolérance et de solidarité ».

Au Maroc, la commémoration de la fête du trône a permis au roi Mohammed VI d'annoncer une nouvelle génération de réformes à la faveur d'un Maroc résolument tourné vers l'avenir. « La rénovation du modèle de développement national est le préalable à l'émergence d'une étape nouvelle dont les maîtres mots sont responsabilité et essor », a affirmé Mohamed VI, tout en appelant à capitaliser sur ces acquis, et à injecter un nouveau souffle à la dynamique globale des progrès déjà mis en place.

« Nous avons réussi à bâtir le Maroc moderne ». Ce constat tire son fondement des chantiers stratégiques réalisés durant les deux premières décennies de son règne : autoroutes, grands ports, révolution ferroviaire, dont le TGV ...

La soirée commémorative a été marquée par la projection d'un film de circonstance intitulé « la dynamique d'un royaume sur les vingt ans de règne de sa majesté, le roi Mohammed VI ».

Yvette Reine Nzaba



CAHIERS DE CHARGES RELATIF A L'APPEL D'OFFRES

1- Externalisation Centre de Relation Clientèle

Date limite pour le dépôt des offres : Le 30 Août 2019 à 17H 00 minutes

Lieu de retrait des DAO : Département de la logistique LCB Bank
Avenue Amilcar Cabral B.P: 2889 République du Congo-Brazzaville

Condition de retrait du DAO 200 000 FCFA.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

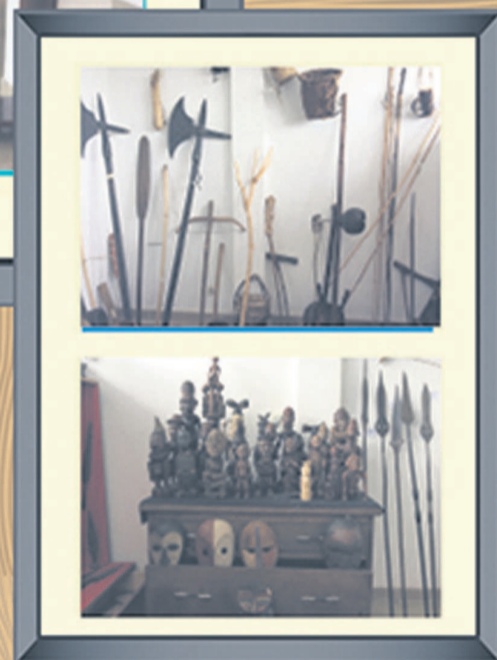
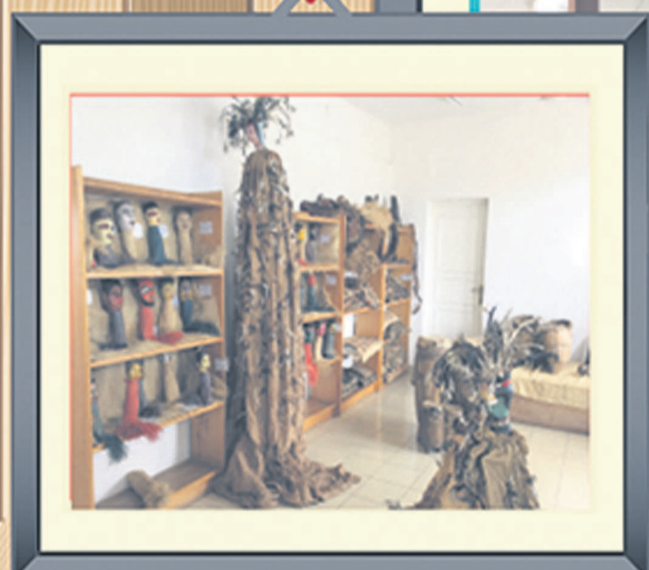
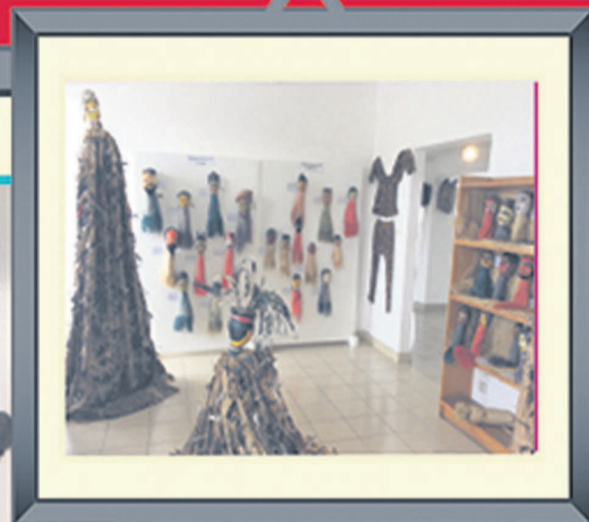
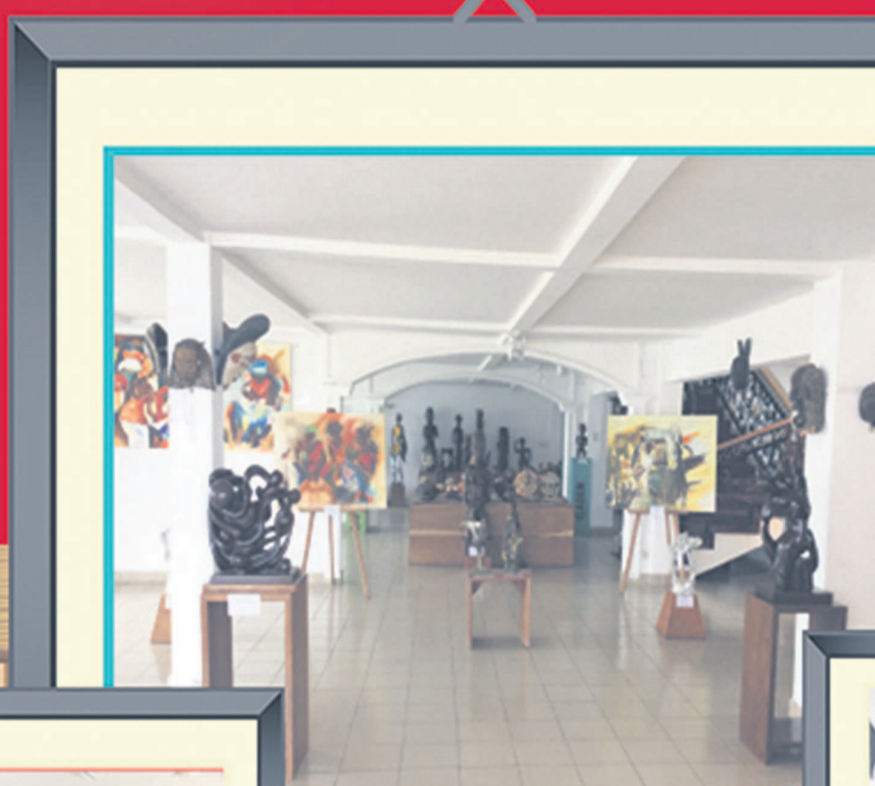
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CONFLITS ARMÉS

Plus de 12 000 enfants tués en 2018

Au total, plus de 24 000 violations ont été constatées dans les vingt situations de conflit surveillées par les Nations unies, révèle le rapport annuel du secrétaire général sur les enfants et les conflits armés publié, le 30 juillet.

« Plus de 12 000 enfants ont notamment été tués ou mutilés l'an dernier, principalement à la suite d'incidents impliquant des fusillades, des restes explosifs de guerre, des engins piégés, des mines antipersonnel et des affrontements. Les responsables sont des acteurs non étatiques, mais aussi des acteurs étatiques et des forces multinationales », souligne le document.

Depuis que les Nations unies ont commencé à surveiller cette grave violation des droits humains, l'année 2018 a été marquée par le plus grand nombre d'enfants tués ou mutilés dans un conflit

armé. Face à ce nombre record, en une seule année, l'ONU réclame des mesures. Plus de 7 000 enfants ont également été recrutés en 2018 par des forces armées ou des groupes armés, particulièrement en Somalie, au Nigéria et en Syrie. D'autres ont été victimes d'enlèvements, de violences sexuelles, ont subi les conséquences d'attaques contre des écoles et des hôpitaux ou de l'absence d'accès à l'assistance humanitaire.

Les incidents de violences sexuelles contre des garçons et des filles sont restés répandus dans toutes les situations (933 cas), mais cette violation a continué d'être sous-déclarée en raison du manque d'accès, de la stigmatisation et de la peur des représailles. Les chiffres les plus élevés ont été vérifiés en Somalie et en République démocratique du Congo (RDC). Près de 2 500 enfants auraient été enlevés en 2018,

dont plus de la moitié en Somalie. Alors que les attaques avérées contre des écoles et des hôpitaux ont diminué dans le monde (1 056), elles se sont considérablement intensifiées dans certaines situations de conflit telles que l'Afghanistan et la Syrie.

Le Mali est l'exemple le plus grave de privation d'accès à l'éducation et d'utilisation des écoles à des fins militaires, révèle le rapport onusien.

Fin décembre, 827 écoles étaient fermées dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, privant quelque 244 000 enfants d'accès à l'éducation.

La représentante spéciale du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba, s'est déclarée attristée par le fait que les enfants continuent d'être affectés de manière disproportionnée par les conflits armés.

Selon elle, les belligérants ont le devoir de faire de la

protection des enfants une priorité. « Les parties en conflit doivent assumer leur responsabilité de protéger les enfants et mettre en place des mesures concrètes pour mettre fin et prévenir ces violations », a-t-elle dit à l'occasion de la publication du rapport.

Démoralisé par le nombre de violations commises contre les enfants, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a, quant à lui, rappelé aux belligérants qu'ils doivent respecter leurs obligations inscrites dans le droit international, en particulier la protection spéciale accordée aux enfants.

Environ 14 000 enfants libérés et réinsérés

Le nombre d'enfants libérés a constamment augmenté ces dernières années, grâce à l'engagement direct des Nations unies avec les parties en conflit. 13 600 enfants ont bénéficié d'une aide à la

libération et à la réinsertion dans le monde, un nombre en augmentation par rapport à l'année précédente (12 000). 2 253 enfants ont été relâchés par des groupes armés en RDC, 833 au Nigéria et 785 en République centrafricaine (RCA).

Les relations avec les parties en conflit ont conduit à la signature de trois nouveaux plans d'action en RCA et en Syrie, dans lesquels ces parties s'engagent à mettre fin aux violations et à les prévenir, ainsi qu'à protéger les enfants.

En RDC, huit commandants de groupes armés ont signé une déclaration unilatérale en 2018 dans laquelle ils s'engagent à mettre fin au recrutement, à l'utilisation d'enfants et à d'autres violations, et à prévenir ces recrutements.

Depuis, d'autres groupes armés ont signé une déclaration similaire.

Josiane Mambou Loukoula

MUSIQUE

« Boyamba ngai » dévoilé au grand public

Le 28 juillet dernier, l'Institut français du Congo (IFC) a connu une ambiance de haute facture grâce au concert de Fanie Fayar dédié à la présentation de son tout premier album musical intitulé « Boyamba ngai ».

Une scène très riche en lumière et en son, pour un véritable régal artistique qui a duré deux heures. La date était tout indiquée pour l'artiste congolaise de présenter au grand public et aux amoureux de sa musique, son tout premier produit grand format « Boyamba ngai ».

En effet, il y a exactement deux ans, le 28 juillet 2017, que Fanie Fayar avait été sacrée médaillée d'or dans la catégorie chanson aux huitièmes jeux de la Francophonie, qui se sont déroulés à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire. Une date nostalgique où la chanteuse congolaise a choisi d'interpréter le titre phare de l'album, « Boyamba ngai », en featuring avec Jules Ferry Moussoki, un autre médaillé d'or congolais, la même année, en section conte.

Fanie Fayar a entièrement déployé le contenu de son opus, très ambiancé, qui se

compose de huit titres : Boyamba ngai; Nzapa singuila; Bakana sega; Kani muntu; Ko lela te; Madima; Mbe ni Bo et U labula.

Par exemple, Ko lela te, est une inspiration découlant des séparations douloureuses avec son fils, que Fanie Fayar devait chaque fois consentir lorsqu'elle partait en tournée. « Ko lela te, na mwana ee. Nake, nako zonga mwana eeh (ne pleure pas l'enfant. Je m'en vais, je reviendrai) », chante l'artiste.

Si cet album évoque l'espoir et le désir auxquels aspire Fanie dans l'univers de la musique congolaise, il caractérise avant tout les efforts et les défis consentis par cette dernière pour en arriver là, sa soif d'expression par la musique. Ancré dans les réalités du quotidien et de son propre vécu, ce tout premier album de Fanie Fayar aborde une panoplie

de thématiques, l'amour, l'absence, l'unité, le partage, la bienveillance, l'5

Réalisé dans un style afrofusion, « Boyamba ngai » est un véritable cocktail musical tradi-moderne. « Ça n'a pas été facile. Ainsi, grand merci à tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à sa réalisation. Et, à présent, je n'invite plus que le public à consommer et à valoriser cet album », s'est exprimée Fanie Fayar.

Pour la circonstance, elle a partagé la scène, tour à tour, avec la légende vivante de la musique congolaise, Casimir Zoba dit « Zao » avec son titre « soulard » et Roga-Roga sur le single « polémique générale ». A cette soirée, étaient également présents les « Diables rouges » de la Sape, pour une fashion exhibition.

« Cet album est très voyageur tant par les rythmes des chants que par le message qu'il renferme. J'ai été également éblouie par son interprétation



Fanie Fayar sur scène

d'Umqombothi d'Yvonne Chaka Chaka. Waouh ! Il faut reconnaître qu'elle a une belle puissance vocale, une forte présence scénique et un charme naturel qui embarquent le public lorsqu'il la regarde sur

scène », en pense Chloé, une jeune brazzavilloise.

Notons que, sous peu, le public brazzavillois pourra se procurer les CD à la Fnac et à la maison de vente des œuvres musicales, Fula Nge nge.

Merveille Atipo (stagiaire)

ENTREPRENEURIAT

La loi sur la sous-traitance toujours en difficulté

Son application n'a toujours pas évolué dans les quatre secteurs-clés de l'économie RD-congolaise : hydrocarbures, télécommunications, mines et infrastructures. Les nationaux expriment de plus en plus leurs frustrations face à un vaste marché difficilement accessible, malgré les multiples dénonciations du secteur privé.

Les campagnes de vulgarisation vont se poursuivre pour la pleine application de la loi N 17/001 portant sur les modalités de la sous-traitance en RDC. Cette problématique brûlante continue à détériorer les relations entre les entreprises et les sous-traitants. Pas plus tard que le 30 juillet, un grand atelier s'est tenu à Kinshasa sous la houlette de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP). Son objectif principal, a-t-on appris, était de servir d'abord

« Nous avons prévu une campagne de sensibilisation. Nous pensons qu'à partir des participants à cet atelier, le relais sera fait et nous comptons également sur la presse »

de cadre d'échange aux différentes parties prenantes, en l'occurrence les entreprises qui sous-traitent et celles qui proposent leurs services. Au-delà, l'organisateur a senti la nécessité et l'urgence d'en-

courager une compréhension commune de la loi pour faciliter sa mise en application. Pour l'ARSP, en tant qu'organe stratégique dans ce secteur, il est important d'encou-

rager une profonde réflexion sur les manières de faciliter l'application de cette loi : « Elle n'est pas appliquée pour plusieurs raisons, notamment l'absence d'un organe chargé de sa mise en ap-

plication ». Cette difficulté a été finalement vidée de sa substance avec la création de l'ARSP. Pourtant, les plaintes persistent sur l'incapacité pour les nationaux d'accéder à ce marché très fermé. Pourtant, la loi est claire à ce sujet : tous les marchés de sous-traitance en RDC sont réservés aux seules entreprises à capitaux majoritairement RD-congolais, promues par des RD-Congolais ou dirigées au moins partiellement par des nationaux. Dès lors, l'on comprend mieux l'intérêt de débattre de la question dans un cadre très approprié : « C'est ça l'objectif de cet atelier pour que toutes les parties prenantes aient la même compréhension ».

Mais que donne concrète-

ment cette énième initiative ? Pour la direction générale de l'ARSP, l'objectif de départ était d'assurer la plus large vulgarisation possible. En effet, il est difficile de relever un tel défi avec un seul atelier, même si les résultats probants sont signalés en termes d'échanges directs entre les parties prenantes. Par ailleurs, la presse devra aussi jouer son rôle dans la vulgarisation : « Nous avons prévu une campagne de sensibilisation. Nous pensons qu'à partir des participants à cet atelier, le relais sera fait et nous comptons également sur la presse ». En RDC, il appartient exclusivement à l'ARSP de remettre de l'ordre dans ce secteur.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL-TRANSFERT

Gauthier Kabongo Kasongo signe à Wydad de Casablanca

L'attaquant international congolais Gauthier Kabongo Kasongo s'est engagé avec le club marocain de Wydad de Casablanca. Sociétaire de Zamalek d'Égypte où il a passé deux saisons, il revient d'un prêt à Al Wahda en Arabie Saoudite où il a disputé la deuxième partie de la saison, avec des statistiques positives de quatre buts et une passe décisive en dix matchs.

Selon Transfermarkt, spécialisé dans l'évaluation financière des transactions des joueurs, l'attaquant congolais dispose d'une valeur marchande estimée à 1,8 million d'euros. Il revient donc

performer afin d'attirer l'attention du prochain sélectionneur des Léopards si Florent Ibenge venait à être remplacé. Gauthier Kabongo Kasongo n'a pas pris part à la Coupe d'Afrique des



Gauthier Kabongo Kasongo

au Maghreb dont il connaît bien, après ce tour en Arabie Saoudite. Il va disputer une compétition africaine interclubs avec le club de Casablanca et, surtout,

nations, bloqué au pays à cause d'un problème de visa pour l'Espagne, il n'avait pas pu se rendre à Marbella à la préparation des Léopards.

M.E.

CYCLISME

Le Tour international du Congo débute ce jeudi à Boma

Le départ de l'édition 2019 du Tour cycliste international de la RDC sera donné ce 1^{er} août à Boma dans la province du Kongo central.



Des coureurs lors d'une étape du Tour cycliste de la RDC

Après deux reports, le septième Tour cycliste international de la République démocratique du Congo (RDC) sera lancé ce jeudi à Boma dans la province du Kongo central, a-t-on appris. Notons qu'une confusion a failli entourer le démarrage de cette édition 2019 du Tour. En effet, la date du départ avait préalablement été fixée à mercredi 31 juillet. Et une forte délégation des membres du comité d'organisation et des journalistes se rendaient à Boma lorsqu'ils auraient appris l'existence d'une correspondance du ministre des Sports intérimaire, Jean-Pierre Lisanga Bonganga,

fixant le départ du Tour au 3 août. Mais les instances nationales du cyclisme, notamment la Fédération congolaise de cyclisme et la Ligue de Kinshasa ont vite recadré les choses pour finalement fixé le départ à jeudi 1^{er} août à Boma. Du côté du ministère des Sports, l'on chuchote que la lettre du ministre Lisanga Bonganga circulant sur les réseaux sociaux sur le report du Tour n'aurait été qu'une simple erreur administrative. L'on renseigne que ce report serait dû aux difficultés financières à même d'être décaissées. Soixante-dix-huit coureurs de douze pays prennent part

à cette septième édition du Tour cycliste international de la RDC dont la première étape, longue de 120 km, partira de Boma à Matadi dans la province du Kongo central. La RDC participe à cette compétition avec douze coureurs répartis en deux groupes de six coureurs chacun. Outre les pays africains habitués à participer au Tour de la RDC, on note la présence des coureurs de la France et de la Hollande. La sixième édition du Tour avait été remportée par le Hollandais Jacob Buikik alors que Jimmy Muhindo avait été le meilleur coureur congolais.

Martin Engimo

ÉGALITÉ DES GENRES

Deux personnalités congolaises sur la liste des cent personnes les plus influentes

La liste publiée par la plate-forme « Apolitical » met en relation des fonctionnaires gouvernementaux et des personnalités de la société civile de plus de cent soixante-dix pays. Elle rend hommage, entre autres, aux politiciens, activistes et universitaires qui excellent dans les politiques en matière de genre en 2019.

Les cent personnalités ont été sélectionnées sur plus de neuf mille candidatures. Il s'agit de la liste la plus vaste et la plus globale à ce jour publiée par Apolitical qui reconnaît et célèbre le travail acharné accompli par de nombreuses personnes dans le monde en matière de politique de l'égalité des genres. Avec des politiciens, des fonctionnaires, des universitaires et des activistes, explique Apolitical, la liste reconnaît à la fois des icônes de haut niveau et met en lumière les héros méconnus

dont le travail est indispensable pour créer un monde plus juste pour tous. Denis Mukwege (RDC), le Gynécologue congolais est le seul homme figurant sur cette liste, où l'on retrouve des personnalités comme Michelle Obama, Christine Lagarde et aussi Ruth Bader Ginsburg, juge à la Cour suprême de justice aux USA. Denis Mukwege, activiste des droits de l'homme, lauréat du prix Nobel de la paix, est considéré comme le principal spécialiste mondial du traitement des vio-



Denis Mukwege

lences sexuelles en temps de guerre. Il mène une campagne mondiale contre l'utilisation du viol comme arme de guerre et est membre du Conseil consultatif du G7 sur l'égalité des genres

En dehors du médecin



Julienne Lusenge

congolais, la RDC est également représentée par Julienne Lusenge, une militante des droits de l'Homme qui se consacre au soutien des victimes de violences sexuelles en temps de guerre. En réponse aux ni-

veaux élevés de violence sexuelle au Congo, elle a cofondé, en 2000, la Solidarité des femmes pour la paix et le développement intégrés, un groupe ayant pour objectif de lutter contre la violence à l'égard des femmes.

Parallèlement à ses fonctions de présidente du groupe, elle est également directrice du Fonds des femmes congolaises, une organisation vouée au soutien des organisations populaires de femmes congolaises. En 2018, elle a reçu le prix des droits internationaux de la femme du sommet de Genève pour les droits de l'homme et la démocratie et, en 2016, le prix Ginetta Sagan d'Amnesty International.

Patrick Ndungidi

Les personnalités africaines figurant sur la liste

Bineta Diop (Sénégal), fondatrice de Femmes Africa Solidarité

Bineta Diop est l'envoyée spéciale sur les femmes, la paix et la sécurité auprès de l'Union africaine et fondatrice de l'ONG Femmes Africa Solidarité (FAS). À travers le FAS, Bineta Diop œuvre pour que les femmes soient actives dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits en Afrique. Ses efforts dans ce domaine sont reconnus internationalement et elle a reçu de nombreux prix dont le prix des droits de l'homme de l'Assemblée générale des Nations unies en 2003. En 2011, elle a été nommée l'une des cent personnes les plus influentes au monde par Time Magazine.

Denis Mukwege (RDC), gynécologue
Denis Mukwege est un gynécologue congolais de renommée mondiale, activiste des droits de l'homme, lauréat du prix Nobel de la paix et pasteur. Il a fondé et travaille à l'hôpital de Panzi à Bukavu, une ville de l'est de la RDC, où il traite des femmes violées et agressées par des rebelles armés. Connu sous le nom de « Docteur Miracle » pour sa capacité à réparer les dégâts horribles infligés aux femmes violées, il est considéré comme le principal spécialiste mondial du traitement des violences sexuelles en temps de guerre. Il a mené une campagne mondiale contre l'utilisation du viol comme arme de guerre et est membre du Conseil consultatif du G7 sur l'égalité des genres

Winnie Byanyima (Ouganda), directrice exécutive, Oxfam International
Winnie Byanyima est une championne des droits des femmes, de la gouvernance démocratique, du changement climatique et de la consolidation de la paix. Elle est actuellement directrice exécutive d'Oxfam International. Éluë au Parlement ougandais pour trois mandats, elle a dirigé le premier caucus parlementaire des femmes en Ouganda, aidant à promulguer des dispositions relatives à l'égalité des genres dans la constitution d'après-conflit. En 1985, lors de l'accord de paix conclu avec l'Ouganda, elle a contribué à la paix tout en appuyant la participation des femmes au processus. Elle est la fondatrice du Forum pour les femmes dans la démocratie ainsi que la cofondatrice de l'Alliance mondiale pour le genre et le

climat.

Phumzile Mlambo-Ngcuka (Afrique du Sud), directrice exécutive d'ONU Femmes

Phumzile Mlambo-Ngcuka est la directrice exécutive d'ONU Femmes. À ce titre, elle a mis l'accent sur les droits et l'activisme des femmes rurales. Elle a également fondé la campagne HeforShe, qui vise à mobiliser un million d'hommes et de garçons en faveur de la parité hommes-femmes. Mlambo-Ngcuka a été vice-présidente de l'Afrique du Sud de 2005 à 2008, première femme à occuper ce poste, et a activement participé à la lutte contre l'apartheid.

Young Leaders

Nimco Ali (Somalie-UK), cofondatrice et directrice de « Daughters of Eve »

Nimco Ali est une féministe et militante sociale somalienne britannique. Elle a cofondé et est directrice de Daughters of Eve, qui œuvre pour « promouvoir et protéger les droits des jeunes des communautés des personnes pratiquant la mutilation génitale aux niveaux physique, mental, sexuel et reproductif ». Elle est ambassadrice de #makersUK, une plateforme AOL qui promeut le leadership des femmes. En 2017, elle s'est présentée comme candidate aux élections du parti britannique pour l'égalité des femmes.

Rebeca Gyumi (Tanzanie), fondatrice et directrice exécutive de Msichana Initiative

Rebeca Gyumi et son organisation, Msichana Initiative (ainsi appelé en swahili) ont mené campagne en faveur de la refonte de la loi tanzanienne sur le mariage, adoptée en 1971, qui autorisait les filles de 14 ans à se marier avec le consentement de leurs parents. La loi a été modifiée en 2016 et, en 2018, Gyumi a reçu le prix des droits de l'homme des Nations unies. Msichana fait également campagne sur d'autres questions, notamment le transport des femmes rurales.

Jaha Dukureh (Gambie), CEO et fondatrice, Safe Hands for Girls

Jaha Dukureh est une militante de droite gambienne et une militante anti-mutilation génitale (MGF). Elle-même sur-

vivante de MGF, elle est fondatrice et directrice exécutive de Safe Hands for Girls. Aux côtés d'autres organisations de femmes et de la société civile, elle a contribué à l'annonce, par le gouvernement gambien, d'une interdiction des mutilations génitales féminines.

Rose Rwabuhiri (Rwanda), Cheffe du bureau de surveillance de la problématique hommes-femmes, gouvernement du Rwanda

Rose Rwabuhiri a consacré la majeure partie de sa carrière à l'égalité des genres et aux droits des femmes. Elle est actuellement responsable du bureau de surveillance de la problématique hommes-femmes, un département du gouvernement rwandais qui promeut l'égalité des genres et les droits de l'homme par le biais d'une bonne gouvernance pour le développement durable. Avant de rejoindre le gouvernement rwandais en 2013, elle a passé 15 ans aux Nations unies en Afrique et aux États-Unis.

Habiba Mohammed (Nigeria), Malala Fund Gulmakai Champion

Habiba Mohammed est une championne du Fonds Malala Gulmakai depuis 2017. En tant que co-directrice du Centre pour l'éducation des filles, Habiba enseigne aux filles âgées de 12 à 18 ans à défendre leurs communautés dans le cadre du programme Safe Space Club for Girls. Dans les endroits où le Safe Space Club for Girls est actif, les taux d'achèvement des études secondaires des filles sont passés de 4% à 82%. Utilisant sa subvention du réseau Gulmakai, Habiba a également plaidé pour que le gouvernement de l'État de Kaduna (Nigeria) élimine les coûts scolaires et garantisse des normes d'apprentissage plus élevées.

Josephine Kulea (Kenya), fondatrice et directrice exécutive de Samburu Girls Foundation

Josephine Kulea est une militante des droits de la femme originaire du peuple Samburu du centre du Kenya. Elle est la fondatrice et directrice de Samburu Girls Foundation (SGF). Elle milite pour les droits des femmes et des filles dans une culture où les pratiques, y compris le mariage des enfants et les mutilations

génitales des femmes sont courantes. Son travail a notamment consisté à ouvrir son foyer aux filles menacées de viol et d'autres abus. Elle a sauvé jusqu'à mille filles du mal et la SGF soutient plus de trois cents filles par le biais de l'éducation.

Julienne Lusenge (RDC), championne des droits des femmes

Julienne Lusenge est une militante des droits de l'Homme congolaise qui se consacre au soutien des victimes de violences sexuelles en temps de guerre. En réponse aux niveaux élevés de violence sexuelle au Congo, elle a cofondé, en 2000, la Solidarité des femmes pour la paix et le développement intégrés, un groupe ayant pour objectif de lutter contre la violence à l'égard des femmes. Parallèlement à ses fonctions de présidente du groupe, elle est également directrice du Fonds des femmes congolaises, une organisation vouée au soutien des organisations populaires de femmes congolaises. En 2018, elle a reçu le prix des droits internationaux de la femme du sommet de Genève pour les droits de l'homme et la démocratie et, en 2016, le prix Ginetta Sagan d'Amnesty International.

Leymah Gbowee (Liberia), fondatrice et présidente de la Gbowee Peace Foundation Africa

Leymah Gbowee est une activiste libérienne chargée de diriger un mouvement de femmes pour la paix qui a contribué à mettre fin à la deuxième guerre civile libérienne en 2003. Elle a reçu le prix Nobel de la paix 2011, aux côtés de la présidente Ellen Johnson Sirleaf et du journaliste et activiste yéménite Tawakkol Karman « pour leur lutte non violente pour la sécurité des femmes et pour le droit des femmes de participer pleinement aux travaux de consolidation de la paix ». Gbowee est la fondatrice et présidente de la Gbowee Peace Foundation Africa, fondée en 2012, qui offre des possibilités d'éducation et de leadership aux filles, aux femmes et aux jeunes du Liberia.

Wanjiku Mukabi Kabira (Kenya), directrice du Centre d'études des femmes africaines

Wanjiku Mukabi Kabira est professeure agrégée de littérature à l'université de Nairobi. Elle a dirigé le lancement du Centre

d'études sur les femmes africaines en 2009. Elle a consacré plusieurs années au plaidoyer en faveur de l'égalité des genres et de l'équité en tant que dirigeante du mouvement des femmes au Kenya. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'autonomisation des femmes et la célébration de la résistance des femmes. Elle a également été vice-présidente du processus de révision constitutionnelle du Kenya de 2000 à 2005 et présidente de l'Alliance politique des femmes de 2002 à 2011.

Amina Mohammed (Nigeria), secrétaire général adjointe des Nations unies

Amina Mohammed est la secrétaire générale adjointe de l'ONU. Elle a été ministre de l'environnement du Nigeria de novembre 2015 à décembre 2016. Elle a notamment dirigé les efforts du pays en faveur de l'action climatique. Elle a siégé à de nombreux conseils et comités consultatifs internationaux, notamment au Programme de développement mondial de la Fondation Bill et Melinda Gates, à l'Initiative du Millénaire pour la femme en Afrique et à Girl Effect. De 2002 à 2005, Amina Mohammed a coordonné le Groupe de travail sur le Millénaire des Nations unies chargé du Groupe de travail sur le genre et l'éducation.

Senait Fisseha (Éthiopie), directrice des programmes internationaux, Fondation Susan Buffet

Senait Fisseha est directrice des programmes internationaux de la Susan Buffet Foundation, une organisation caritative qui investit dans des subventions pour la santé de la reproduction et la planification familiale. Elle est également une défenseuse éthiopienne renommée pour la santé maternelle des femmes et professeure d'obstétrique et de gynécologie à l'Université du Michigan, où elle a créé le Centre international de formation en santé de la reproduction qui prépare les étudiants en médecine à fournir des soins de qualité visant à réduire la mortalité maternelle et à autonomiser les femmes et les filles. Conseillère principale auprès du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé et membre du conseil consultatif de Global Health 50/50, elle exerce une grande influence sur les efforts visant à réaliser l'égalité dans la politique de santé mondiale.

VACCINATION

Des ingénieurs formés en maintenance de la chaîne du froid

Trente-cinq ingénieurs suivent une formation en maintenance de la chaîne du froid, du 29 juillet au 2 septembre, à l'Institut national de préparation professionnelle (INPP).

L'initiation a pour objectif de permettre au ministère de la Santé de disposer d'un personnel de qualité capable d'assurer un fonctionnement optimal des matériels de la chaîne du froid à tous les niveaux afin de rendre disponibles les vaccins de qualité à la communauté.

Le directeur du laboratoire du ministère de la Santé, Malaba Munyanji, qui a, au nom du secrétaire général dudit ministère, donné le coup d'envoi de cette formation, a circonscrit le cadre de cette activité se tenant conformément aux engagements pris par la RDC



Des ingénieurs en formation

en faveur de la vaccination régulière de personnes vulnérables contre les maladies évitables par la vaccination à travers le Programme élargi de vaccination (PEV).

À en croire Malaba Munyanji, les enjeux de la qualité des

vaccins, les défis de couverture suffisante des prestations vaccinales et l'introduction de nouveaux vaccins imposent une capacité de conservation des vaccins et des moyens de déplacements adéquats, en termes

de garantie et de qualité.

La directrice adjointe du PEV, Elisabeth Mukamba, a reconnu que la maintenance de la chaîne du froid est un défi pour le PEV, qui tient à assurer la qualité des vaccins jusqu'aux fins fonds

de la RDC, à travers le fonctionnement adéquat de matériels en vue de garantir un bon vaccin aux enfants congolais. Elisabeth Mukamba reste convaincue que cette formation atteindra les objectifs fixés, eu égard à la qualité des équipements didactiques dont dispose l'INPP dans la filière froid et climatisation.

Pour sa part, le directeur technique de l'INPP, Paul Kongolo, a assuré que son établissement dispose des compétences qui vont opérer le transfert de technologies en faveur de leurs collègues du ministère de la Santé. Il a, par ailleurs, fait savoir que l'INPP dispose aussi des matériels didactiques appropriés, notamment ceux qui fonctionnent avec de l'électricité normale et des panneaux solaires.

Blandine Lusimana

ÉBOLA

Décès du deuxième cas enregistré à Goma

L'information a été confirmée par le secrétaire technique du comité multisectoriel de la riposte contre Ebola, le Pr Muyembe Tanfum, en séjour à Goma.



La lutte contre Ebola

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue le mardi 30 juillet, le Pr Muyembe a déclaré que ce malade était pris en charge au centre de traitement Ebola de Nyiragongo. Cet homme, décédé le 31 juillet, vivait à Goma au Nord-Kivu, où il était arrivé depuis le 13 juillet en provenance d'une zone minière, lieu de son travail, située dans la province de l'Ituri. « A son arrivée à Goma, il ne présentait aucun signe de la maladie, c'est à partir du 22 juillet qu'il a développé les premiers symptômes », a-t-il expliqué.

Pour rappel, le premier cas positif d'Ebola à Goma a été enregistré le 14 juillet. Selon le ministère de la Santé, il s'agit d'un pasteur originaire du Sud-Kivu. Il est arrivé à Goma en provenance

de Butembo, l'une des zones touchées par la fièvre hémorragique d'Ebola au pays. Ce dernier était décédé en cours de route alors qu'il était en train d'être rapatrié à Butembo pour une prise en charge. Pour arrêter la chaîne de propagation de cette épidémie, les équipes de riposte à Goma ont déjà identifié les contacts du patient décédé et les contacts de contacts pour la vaccination. Entre temps, sur terrain, la réflexion avance quant à la mise en place d'un nouveau plan de riposte avec de nouvelles stratégies.

Poursuite de la vaccination

C'est depuis le 28 juillet qu'a débuté la vaccination géographique dans l'Aire de santé Some dans la zone de san-

ité de Mandima en Ituri. Cela a eu lieu après négociation entre les équipes de la riposte, appuyées par deux députés provinciaux de l'Ituri, et la communauté. L'Aire de santé Some est une zone d'insécurité et de forte résistance qui avait notifié dix-neuf cas confirmés d'Ebola, il y a quelques semaines. Cette situation avait empêché les équipes de la riposte de faire correctement leur travail à cette période précise. On applique la vaccination géographique dans un village situé dans une région en insécurité. Cela nécessite que l'on vaccine tout le village. Deux équipes de vaccination de Beni ont été déployées par la coordination pour appuyer l'équipe qui se trouve à Some.

Blandine Lusimana

La réponse à Ebola rendue complexe par le conflit en RDC, selon l'Unicef

La réponse à l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est beaucoup plus complexe car elle se situe dans une zone de conflit actif, a déclaré mardi un expert du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Jérôme Pfaffmann, spécialiste de la santé à l'Unicef, qui rentre de son troisième déploiement dans le nord-est de la RDC, a fait ces remarques lors d'un point de presse à Genève. « Les habitants du Nord-Kivu et de l'Ituri, (où sévit l'épidémie d'Ebola), sont confrontés à la fois à une urgence de santé publique et à une crise humanitaire », a martelé M. Pfaffmann.

« En Ituri, environ la moitié des établissements de santé ont été endommagés ou détruits lors des combats de ces deux dernières années. Il y a un déplacement de masse », a précisé M. Pfaffmann.

La situation a été rendue complexe aussi par le fait que les deux provinces touchées par Ebola font également face à une importante épidémie de rougeole, a-t-il ajouté. « Nous sommes à deux jours du premier anniversaire du début de cette épidémie d'Ebola. Ceci est un avertissement », a-t-il indiqué.

Au total, 2 612 cas ont été signalés à la date du 23 juillet, dont 1 756 personnes sont décédées, selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé.

Xinhua

FORUM INVESTIR EN AFRIQUE

Les opérateurs privés conviés à la 5^e édition

Les entrepreneurs se sont réunis, le 30 juillet, pour les préparatifs à la Chambre de commerce avec la délégation de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale co-organisatrice, avec la Chine, de ce forum tournant que le Congo abrite cette année.

La 5^e édition de l'évènement se tiendra du 11 au 12 septembre à Brazzaville sur le thème « Le partenariat public-privé et le climat des affaires ». Ce forum est une plate-forme mondiale destinée à favoriser la coopération multilatérale et à identifier de nouvelles opportunités d'investissement en Afrique. Il réunit les opérateurs et investisseurs chinois avec ceux des pays africains et d'ailleurs. Dans le cadre de l'organisation de l'évènement, le gouvernement congolais bénéficie de l'assistance de la SFI et de la Banque de développement chinoise.



La délégation composée de Mehita Sylla, représentante régionale de la SFI pour l'Afrique centrale, et d'Armel Samoué de la Banque mondiale au niveau de Brazzaville, a échangé avec les opérateurs privés de Pointe-Noire en présence de Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de cette ville. La rencontre a eu pour objectif de les mobiliser pour participer à l'évènement. « À la

SFI, j'ai pour mission de mobiliser le secteur privé africain pour être présent à ce forum. De son côté, la Banque de développement chinoise et notre bureau de la SFI au niveau de la Chine se chargent de mobiliser aussi les opérateurs privés chinois pour permettre cette rencontre entre investisseurs africains, chinois et tout autre investisseur intervenant sur le continent africain et intéressé à investir en Afrique, pour explorer les possibilités de collabora-

tions et de partenariats », a expliqué Mehida Sylla.

Les deux délégués ont encouragé les opérateurs de Pointe-Noire à prendre part à l'évènement et à saisir les opportunités qui seront offertes. Ils ont souhaité une participation assez importante des investisseurs congolais et africains. « Nous souhaitons vraiment que non seulement le secteur privé congolais soit majoritairement représenté mais qu'il y ait également

Une vue des participants à la rencontre des investisseurs de toutes les sous-régions d'Afrique parce qu'on est persuadé que les partenariats peuvent se faire dans tous les sens », a confié Mehida Sylla. Notons que plusieurs activités ont été retenues pour la 5^e édition de ce forum. Des sujets sur le numérique, le capital humain, le développement durable seront développés. Des visites touristiques sont aussi prévues.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INSERTION PROFESSIONNELLE

La délégation du PDCE visite les ateliers de formation des jeunes vulnérables

Une mission de supervision du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a fait une descente, le 30 juillet, dans les ateliers où les jeunes déscolarisés sont en apprentissage depuis février.

Après la dernière mission de supervision effectuée en juin dernier et conduite par une délégation de la Banque mondiale, une mission de

supervision a été menée à Ngoyo, Tié-Tié et Mvou-Mvou par les responsables du PDCE pour s'enquérir de l'effectivité des formations

lancées depuis février qui concernent les jeunes déscolarisés de 16 à 24 ans.

À Ngoyo, les jeunes filles sont en apprentissage en couture au centre la Fille Couture et à l'Institut Myriam Coiffure Mixte. Marlène Moudinga, apprentie en couture, témoigne : « J'ai

commencé depuis février. En six mois, je suis capable de faire le tissage, les cordons et d'autres coiffes. Mon objectif est d'obtenir le certificat de fin de formation qui pourra me permettre à terme d'ouvrir mon propre salon de coiffure en bénéficiant d'un éventuel accompagnement ». À Mvou-Mvou, Emma Couture forme quatre apprenties. Elles sont assidues et suivent régulièrement les cours aussi bien pratiques que théoriques dispensés par leur maîtresse. Au quartier 7/7 de Dany dans l'arrondissement 3 Tié-Tié, l'atelier Marguerite 1er de Me Bakelé accueille trois apprentis en soudure. Hosana Alex Ngoma, l'un d'eux, loue cette formation qui lui permet de sortir de l'oisiveté. « Avant, je ne faisais rien. Grâce à cette formation, j'apprends petit à petit la soudure. Aujourd'hui, je peux faire un devis et monter les portes métalliques, d'autres objets et outils métalliques. Je demande donc aux autres jeunes comme moi de saisir sans hésiter

la prochaine occasion qui leur sera offerte pour se former », a-t-il dit. Fier de ses apprentis, Me Bakelé, patron et propriétaire de l'atelier, a déclaré : « L'initiative du PDCE est louable. Elle permet aux jeunes de ne pas être oisifs, ce qui les éloigne des déviances de toutes sortes ».

Signalons que près de deux mille jeunes vulnérables sont en formation à Pointe-Noire suivant les différentes composantes du projet qui se fixe comme objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables âgés de 17 à 30 ans vivant dans les zones urbaines.

Il veut améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Ces jeunes, une fois formés, sont susceptibles de participer aux défis économiques du pays et de leurs familles.

Le PDCE est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Hervé Brice Mampouya



Des jeunes en formation à l'atelier de soudure/credit photo Adiac

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Etoile du Congo-AS Otoho, l'affiche de la finale

Le successeur des Diables noirs vainqueur de la dernière édition sera connu, le 14 août, à Brazzaville à l'issue du match qui mettra aux prises les deux meilleures équipes de la saison qui sont engagées en compétitions africaines.

L'Étoile du Congo est passée par toutes les émotions avant de l'emporter miraculeusement, le 31 juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat devant les Diables noirs 3-2, suffisant pour valider son ticket pour la finale de la Coupe du Congo, une étape qu'elle n'avait plus atteinte depuis 2010 soit neuf ans après. Les Stelliens enfilaient le plus beau costume de favori quand ils recevaient à leur tour les Diablotins après le nul d'un but partout obtenu le 25 juillet. Trente-cinq minutes ont suffi pour que les vert et jaune qui avaient pourtant la parfaite maîtrise de la rencontre mettent à mal cet avantage à cause de deux erreurs défensives. La première mauvaise relance de Gauthier Madzou a permis à Hardy Binguila d'ouvrir le score à la 26e

minute sur une tête imparable. Le buteur des Diables noirs recidive à la 35e minute a profité, cette fois, d'une erreur de concentration de Willy Degou pour reprendre victorieusement le ballon de son coéquipier qui s'écrasait sur le poteau.

L'Étoile du Congo revient de très loin

L'Étoile du Congo plie mais ne rompt pourtant pas malgré l'équation qui devenait de plus en plus difficile à résoudre. Ce break condamnait cette formation a puisé dans ses réserves pour priver les Diables noirs d'une qualification qui leur tendait déjà le bras. Le souvenir encore récent du match retour du championnat national, qui avait permis aux Stelliens de renverser la même situation en leur faveur, a métamorphosé les poulains de Cédric Nanitelamio pour la suite des débats. Le penalty transformé à la 43e minute par Saira Isambet a remis l'Étoile du Congo dans le coup. L'entraîneur des vert et jaune a ensuite eu raison quand il a sorti ces deux joueurs fautifs sur les

butts concédés par son équipe. C'est ainsi que Jean Redy Dimi, à peine entré, égalisait à l'heure de jeu sur son premier ballon. Le buteur du match aller, Deldy Goyi, a conclu cette belle remontada en beauté en inscrivant le but de la victoire à la 85e minute, obligeant les Diables noirs à poser les deux genoux à terre pour la deuxième fois consécutive au cours de la même saison.

Ils ont déclaré à la fin du match...

« Depuis le début de la saison nous visons le titre. Nous avons raté le championnat en étant deuxième. Nous nous sommes qualifiés pour la coupe d'Afrique. Nous voulons nous rattraper en gagnant la coupe du Congo. Et face aux Diables noirs, nous venons de rééditer l'exploit puisque nous avons été menés deux fois sur le même score. On n'avait pas peur quand cela se reproduisait », a commenté Pavhel Ndzila, le capitaine de l'Étoile du Congo. « Si on gagnait ce match, peut-être on devrait remporter la coupe et

chercher à être africain la saison (2020-2021). Malheureusement, nous avons pris trois buts bêtement. Ça c'est le foot, nous allons continuer à travailler afin de préparer la saison prochaine », a regretté le double buteur de la rencontre Hardy Binguila. Le capitaine des Diables noirs a partagé la même tristesse avec son entraîneur Andy Magloire Mfutula.

« C'est triste de mener 2-0 puis de perdre le match. Les joueurs ont relâché à la mi-temps. La lourdeur de la défense nous a coûté cher. L'effectif du banc de touche ne m'a pas permis de faire des changements n'importe comment. Bravo à l'Étoile du Congo. Nous allons consommer cette défaite tout en préparant les prochains défis », a-t-il dit. « C'est dommage d'encaisser deux buts sur les erreurs défensives mais nous étions confiants et le moral était haut. Bravo aux jeunes car cela fait 28 ans que l'Étoile du Congo n'avait jamais éliminé les Diables noirs et neuf ans sans jouer la finale de la Coupe du Congo. Notre abnégation a payé

et nous gardons le même tempo », a souligné le coach stellien, Cédric Nanitelamio, avant de communiquer sur l'identité du prochain adversaire de l'Étoile du Congo en compétition africaine. « Pyramids est une grande équipe certes novice mais nous devons nous préparer en conséquence », a-t-il ajouté. Dans l'autre demi-finale disputée à Owando, l'AS Otoho a battu l'AC Léopards 2-0. Au match aller disputé à Dolisie, les champions du Congo s'étaient inclinés 1-2. L'AS Otoho disputera donc la finale de la Coupe du Congo pour la deuxième fois de son histoire après avoir perdu celle de 2018 aux tirs au but face aux Diables noirs. C'est le seul titre national qui manque à son jeune palmarès alors que les Stelliens (cinq fois vainqueurs en 1983, 1995, 2000, 2002 et 2006) courent après leur sixième couronne et premier trophée depuis treize ans. Voilà une affiche inédite qui tiendra sans nul doute toutes ses promesses.

James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)

GESTION EFFICACE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE

Les différentes parties prenantes acquièrent des outils nécessaires

L'atelier de formation organisé par la communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), en collaboration avec le gouvernement du Congo, sera clôturé, le 02 août prochain.

Cet atelier porte sur l'évaluation des besoins post-catastrophes (PDNA) et le cadre de relèvement aux catastrophes (DRF). La présente formation qui a pour objectif fondamental de caractériser les actions à mener et les priorités à définir permettra aux participants de déterminer en cas de catastrophe le niveau de dommages et de pertes pour les principaux secteurs affectés et d'estimer les besoins en vue de mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires pour le relèvement.

Le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement au Congo (Pnud), Malèye Diop, a rappelé que les catastrophes naturelles constituent un phénomène global pour lequel aucun pays au monde n'est à l'abri. De l'avis des spécialistes, a-t-il ajouté, trois facteurs majeurs vont être déterminants à l'existence de la vie humaine pour les années à venir. Il s'agit notamment de la croissance économique, de l'urbanisation et des changements climatiques. D'où l'impérieuse nécessité de disposer des politiques et stratégies centrées sur un développement intégré et anticipé.

Le Congo est un pays qui connaît des inondations assez récurrentes et des ravinements gravissimes observés dans certaines zones des principales agglomérations du pays se traduisant parfois par des pertes en vies

humaines et par la destruction des habitats et des infrastructures. Tous ces phénomènes liés à l'action anthropique illustrent bien la nécessité de renforcer les capacités de la population sur la prévention, la préparation et la réponse aux urgences.

Pour la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, cet événement s'inscrit dans le cadre du programme Afrique Caraïbes et Pacifiques- Union européenne (ACP-UE) pour le renforcement de la résilience aux catastrophes dans les régions, les pays et les communautés d'Afrique subsaharienne. Cette initiative du groupe des États ACP est financée par l'UE et gérée par la facilité mondiale pour la prévention des catastrophes et le relèvement de la Banque mondiale.

Doter le Congo d'une plate-forme nationale multisectorielle

Le représentant du secrétaire général de la CEEAC, prononçant le discours en lieu et place de l'ambassadeur Ahamd Al-lam-Mi, a remercié la ministre du Tourisme et de l'Environnement pour son engagement constant aux côtés du secrétariat général de la CEEAC, dans le cadre des activités de gestion des risques des catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques. Il a indiqué que plusieurs initiatives encourageantes méritent d'être soulignées. Il s'agit notamment de la manifestation d'un engagement politique pour le développement d'une stratégie nationale de lutte contre les vulnérabilités aux catastrophes, ainsi que du souci de doter le Congo d'une plate-forme nationale mul-



Les participants à l'atelier

tisectorielle et des moyens matériels de coordination.

Ouvrant l'atelier, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a indiqué que les catastrophes naturelles sont de plus en plus récurrentes et occupent, de ce fait, l'espace médiatique tant la désolation humaine et économique qui en résulte interpelle la conscience collective. Les phénomènes climatiques extrêmes tels que les ouragans, les cyclones, les tsunamis et les pluies diluviennes, ont été ces dernières années à l'origine de nombreuses pertes en vies humaines et de destructions massives.

Selon le Centre de recherches sur l'épidémiologie des désastres, entre 1994 et 2015 plus de 8 600 catastrophes naturelles ont fait plus de 1.500.000 morts sur l'ensemble de la planète, soit près de 76 000 victimes par an, directement liés aux phéno-

mènes naturels. Les experts prédisent une accentuation de ces phénomènes dans les années à venir, du fait des changements climatiques pour lesquels une réponse appropriée, malgré les multiples engagements, tarde encore à être formulée.

Face aux aléas climatiques, l'Afrique semble malheureusement mal préparée et démunie et la sous-région Afrique centrale figure parmi les régions du monde les plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Or, une catastrophe naturelle est toujours à l'origine d'une rupture grave dans le fonctionnement d'une communauté ou d'une société. C'est un effondrement du système socio-économique que la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources ou moyens, a poursuivi la ministre du Tourisme et de l'environnement. C'est pourquoi, pense-t-elle, des réponses appropriées doivent être formu-

lées afin de soutenir les communautés dans l'épreuve.

Les résultats attendus de cet atelier contribueront au renforcement de la connaissance sur les risques et la vulnérabilité du Congo en tant qu'outil d'aide à la décision pour orienter les efforts de relèvement, tout en faisant le lien entre l'humanitaire et le développement. Il s'agira aussi de renforcer la gouvernance en privilégiant les capacités nationales et locales en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre des efforts de relèvement. « À l'issue de cette formation, vous constituerez un noyau de compétences en méthodologie d'évaluation des besoins postcatastrophe et d'élaboration d'un cadre de relèvement, qui sera en mesure de partager les connaissances reçues et ainsi élargir le cercle des acteurs sensibilisés à la question », a conclu la ministre.

Bruno Okokana